# MARCHE A SUIVRE DU PLAN D'INTERVENTION D'URGENCE

Mise en alerte en dehors des heures de bureau : si le cas est jugé non significatif pour les oiseaux migrateurs ; les démarches sont reportées au lendemain ou à lundi.

\*\*\*Les coordinateurs se gardent le droit de se déclarer non disponibles quel que soit l'incident\*\*\*

1.	Premières informations à colliger lors d'une mise en alerte, déversement ou maladie aviaire :			
	1.1.   Coordonateur SCF:			
	<ol> <li>1.2. ☐ Agent de la DAPE et téléphone :</li> </ol>	Date :		
	1.3.   Localisation de l'incident :			
	1.4.   Quand l'incident est-il survenu ?			
	1.5. □ Produit déversé :	□ Taille et quantité déversée :		
	1.6. ☐ Déplacement de la nappe :	disponible ?		
	<ol> <li>1.7. □ Une modélisation du déplacement de la nappe est-elle</li> </ol>	disponible?		
	1.8. ☐ Est-ce qu'il y a déjà quelqu'un sur place?			
	1.9.   Oiseaux touchés par l'incident ?			
	1.10. ☐ Doit-on rappeler pour donner l'information sur la problé	ematique aviaire potentielle ?		
2	Information ovicina à produire pour la DADE en retour d'en	nel 45 20 minutes avivent le premier annel angle vérification		
2.	2.1. <b>En cas de maladie aviaire</b> : voir documents : Urgences	pel, 15-30 minutes suivant le premier appel après vérification		
	2.1. En cas de maiadle aviaire : voir documents : orgences 2.2. Informations sur l'incident, site web E2MS de la DAPE :	http://e2ms.ec.gc.ca/e2ms, Nom/mot de passe = scf_generique/scf2010e2ms		
	2.3. Données de l'entrepôt : URGENCES:\PIU\DONNÉES DE	E RÉPARTITION DES OISEAUX, carte des sections et données en excel		
	2.4. recherche spécifique avec SAS, fichier de sortie :			
	2.5. Contact avec personnel du SCF, données Atlas (noms):			
	2.6. ☐ Évaluation (Espèces présentes, nombre d'oiseaux potr	entiel, espèces en péril, conclusion sur le risque et la fiabilité des données) :		
	2.7. ☐ Personne ressource locale contactée ayant visité le sit	e suite à l'incident et verdict :		
3.	Communication de l'information			
	3.1. Déclenchement du PIU (OUI/NON) :	Si oui, voir point 4 avec la DAPE et SIMEC		
		ENSES ?-SINON OBTENIR L'AUTORISATION DE LA DIRECTION AVANT TOUT		
	3.3. □ Demande de voyage HRG			
		ommunications si nécessaire via François Bolduc, voir courriel :		
	URGENCES:/ Deversement de diesel à Jonquiere.msg l'	Notification remplie si des oiseaux sont touchés seulement.		
	3.5. Est-ce qu'on envoie du personnei sur le terrain pour surv	reillance, nom :		
	3.6. Rappeler la DAPE (neure et personne contactee) :			
	3.7. □ Remplir le rapport d'incident (Urgences/PIU/Incidents (	Cas)/Sulvi des incidents.xis)		
4.	Coordination du PIU			
т.		ghbook ; □ casque ; □ véhicule SCF ; □ bateau SCF ; voir en annexe.		
		c nous?		
	4.2. Organisme responsable/pollueur (SIMEC, ou autre ?):	0 11040		
	4.2.1.    Téléphone et nom du contact :			
		entaire, sauf s'il est possible de réaliser un inventaire très rapidement)		
		MEC, Garde-côtière, autres ??) :		
	4.3.2. prévoir 1 bouée/2 km de longueur de nappe (1 l			
	4.4. ☐ Inventaire aérien des lieux (personnel requis ?) :			
		ur du déversement? Si oui, demander une place à bord et l'heure de départ;		
		des résultats (espèces, nombre d'individus, localisation), puis SIMEC. L'agent de la		
		ger l'info recueillie dans E2MS : non en écriture pour l'instant		
	4.4.3. ☐ Le PIU a toujours sa raison d'être?			
	4.5. ☐ Inventaires au sol			
	4.5.1. ☐ Contrat donné aux Oiseleurs (via François Bo	olduc), sinon qui réalise ces inventaires (MRNF, Parcs Canada, etc.) ? Info récoltée		
		urs (si SIMEC ne l'a pas fait) ou autre, pour les activités de terrain		
		e pdf du permis sci dans : Urgences:\PIU\Permis		
		À FEU OU AVION PEUT ÊTRE RÉALISÉ SANS PERMIS		
		I ET EUTHANASIE; choix à la partie responsable (permis disponibles):		
		ation des espèces en péril et des espèces touchées à l'échelle de la population,		
	sinon supporte la réhabilitation si désirée pa			
	4.6.3.2. Si réhabilitation, suivre la liste de priorisati			
	4.6.4. Accès au matériel (chez SIMEC), personnel i	nécessaire, organiser la réhabilitation et la capture, l'UQROP, le Nichoir, peuvent-ils		
	Intervenir / Personnes contactees :	One was an angular permis outres que souvidimentibles intracut Fillelius (2017)		
	4.7. Usoniacier Jordan Brapeau ou <u>CWSPermit.PermisSCF</u>	<u>@ec.gc.ca</u> pour les permis, autres que ceux disponibles – bureau F.Bolduc (2017)		
	4.8. ☐ Mise à jour pour les autres coordonateurs et la gestion			
	4.9.			
		rs, aux autochtones et au public de <u>ne pas manipuler ou tenter de capturer des</u> d'oiseaux souillés au centre de renseignements d'Environnement Canada où des		
		souillés sont impropres à la consommation. Contacter le CNUE et Envirolnfo 1-		
	800-668-6767 d'EC <u>ec.enviroinfo.ec@canada.ca</u> . Voir fic			

Nom - Organisation	Bureau	Résidence	Cellulaire (pagette ou télécopie si spécifié)
Urgences DAPE			
CNUE	1-866 283-2333		
Coordonnateurs SCF			
François Bolduc	418-640-2910	418-380-1483	418-999-0540 / 418-809-1105 (privé)
Luc Robillard	418 649-6136	418-572-0117	418-997-9847 / 418-572-0117 (perso)
Jean-Francois Rail	418 648-4001	418-871-3927	418-951-9088
Christine Lepage	418 649-6506	418-683-1779	418-997-9851
Mark Dionne			
Gestion SCF			
Marie-Josée Couture	418-648-7808	418-688-6567	418-802-6917
Luc Bélanger	418-649-6300	418-656-9419	418-953-3576
Marie-France Dalcourt	418-648-4340		581-888-3629
Marielou Verge	418-648-5095	418-914-2288	581-888-7593
Cédric Paître	418-649-6137	418-836-7766	
Daniel Bordage			
Stéphane Légaré	418-648-3916	418-626-5842	418-609-3664
Karine Picard	418-648-7505	418-840-9253	
Josée Deguise	418-649-6313	418-656-9709	
Adjointes SCF			
Sophie Guillemette	418 649-6123		
Mélanie Fortin	418 648-4078		
Communications	Réponse aux média à Ottawa :		1888-908-8008
Louise Côté (DAPE, DALE)	514 283-5330		514 913-3180
Luc Titley	418-648-5777		581-888-2481
Danielle Coulombe (SFC, DALF)	418 648-7044	418-872-5877	001 000 2 101
Application de la Loi	Agent en devoir : 438-882-1285	110 012 0011	
François Daigle	418-648-5216		418-563-4963
Caroll Vadnais Gestionnaire MTL	514-496-3961		1410 300 4000
Bruno Rodrigue	418-648-3164		
Permis scientifiques	410 040 3104		
Eric Shear (Ottawa)	(819) 938-4115		
Jordan Drapeau	418-648-7025		
SIMEC	410 040 7023		
Urgences 24 h	418-692-8989		
Merlo Gauvreau	418-692-8989 poste 2226		
Fondation Les oiseleurs	410 032 0303 posic 2220		
Mario Labonté		419 936 0900	418-564-4513 / 418-531-4513 (fax)
Diane Leclerc	418-736-5047		418-999-8939
Francis St-Pierre	418-730-3047		450-561-6503
UQROP		410-740-3070	430-301-0303
Kathleen Brown	450-773-8521 (poste 8346)		
		450-792-2177	
Guy Fitzgerald Guylaine Séguin	450-345-8521 (poste 8557) 450-773-8521 (poste 8427)	+50-192-2111	
André Dallaire	450-773-8521 (poste 8427) 450-773-8521 (poste 8474)		Bureau des techniciens : 8432
	450-115-0521 (poste 0414)		Dureau des tecriniciens : 0432
Cap tourmente Stéphane Turgeon	418 827-3776 poste 26	418-666-7438	
Observateurs SCF	410 021-3110 poste 20	+10-000-7436	
	449 649 5046	440 005 0005	440,000,0400
Jean Rodrigue	418 648-5016		418 930-2138
François Shaffer	418 649-6864		418 802-7170
Shirley Orichefsky	418 648-2274		581-888-1049
Stéphanie Gagnon	418 640-2889	410-004-9935	418-930-0493
Christian Marcotte	418 649-6399	410 200 2774	418-573-5575
Bruno Drolet	418 649-6419		418-803-1467
Patrick Labonté	418 648-3684	418-930-0326	418-882-0236
Centre de renseignements EC	1-800-668-6767		
AUTRES RESSOURCES			
ec.enviroinfo.ec@canada.ca	an annian deale an Oran de		4 055 077 0077
Bureau de service	ec.servicedesk.ec@canada.ca	7:/7 0\5	1-855-377-0077
TriState (réhabilitation)	302-737-9543	7jours/7–9à5	www.tristatebird.org/contact
Le Nichoir	450-458-2809	450-458-2169	info@lenichoir.org
Commissionnaire (Estimauville)	418 660-7740 poste 221	1	

### **ANNEXE**

INFORMATION À RÉCOLTER SUR LES OISEAUX SOUILLÉS EN PROVENANCE DU PUBLIC		
Nom de l'observateur :		
No de téléphone ou de cellulaire :		
Nombre d'oiseaux possiblement souillés et en difficulté :		
Espèces (si possible):		
Endroit précis de l'observation :		
Date de l'observation :		
Heure de l'observation :		
Autres informations pertinentes :		

### POINTS À TRANSMETTRE LORS D'UN APPEL DU PUBLIC

Il est possible que quelqu'un vous rappelle pour valider les informations

L'information sera transmise aux équipes de capture qui jugeront de la pertinence de se rendre sur les lieux

Il est possible que l'information soit déjà colligée et que des actions ou des décisions aient déjà été prises

#### N'essayer pas de tenter de capturer ou de manipuler les oiseaux mazoutés

Les oiseaux mazoutés SONT impropres à la consommation

### Emplacement du matériel requis :

Valise, Mustang: sous-sol à d'Estimauville

Casque : sous-sol sur tablette au-dessus des congélateurs en entrant.

Fil pour enregistrement PC-MAPPER pour casque et jumelles gyroscopiques: armoire François Bolduc, clé dans le porte-crayon sur le bureau qui amène au petit classeur « coussiné ».

Toughbook : bureau Shirley Orishefski dans ses diverses armoires. Clé sous la bordure de sa huche mène au petit classeur « coussiné » où sont les clés des autres armoires.

Véhicule du SCF : voir armoire près des imprimantes : Les urgences ont priorité sur tous les autres projets.

Entrepôt : accès avec votre carte d'accès du bureau, emplacement : 915 Rue Philippe-Paradis, au nord-est de l'intersection Boulevard Hamel et de l'autoroute Robert-Bourassa

#### Autres contacts d'intérêt :

Tri-State : ils n'ont pas de permis pour acheter des médicaments au canada, donc ça prend un vétérinaire du QC avec eux

MRNF : Demandé au coordonateur de la DAPE de pouvoir communiquer avec l'agent régional du MRNF désigné dans le cas du déversement en

cours - Si nous trouvons des oiseaux provinciaux (cormorans, etc.), qu'est-ce qu'on fait avec + doit-on avoir un permis?

#### Réhabilitation des espèces problèmes » et des « espèces de juridiction provinciale » :

Oie des neiges, bernache du Canada résidente et Goéland à bec cerclé :

Effarouchement, pas de soins, mais euthanasie, sauf si la partie responsable, le IFAW ou autre organisme offre de faire la réhab; Espèces QC (cormorans, pygargue, etc.) : on contacte le MRNF ?, puis traitement normal sauf si indication contraire.

#### **Documents utiles**

- 1. Clefs d'identification :
  - ⇒ Bernache résidente (*Branta canadensis maxima*, *B. c. moffitti*) vs bernache migratrice (*B. c. interior*, *B. c. canadensis*);
  - ⇒ Eider à duvet (Somateria mollissima dresseri vs S. m. borealis)
- 2. Document de priorisation des espèces touchées par un déversement : Inclus dans les valises et se retrouve :
  - ⇒ Urgences :\PIU\Rapports techniques\Indice de priorisation
- 3. Réglementation annuelle de chasse : <a href="http://www.qc.ec.gc.ca/faune/faune/html/lois\_et\_chasse.html">http://www.qc.ec.gc.ca/faune/faune/html/lois\_et\_chasse.html</a>
- 4. Plan d'urgence du SCF : voir URGENCE:\PIU\Plan régional\PIU SCF-QC (rôle et responsabilités).doc
- 5. Politique nationale du SCF pour les oiseaux touchés par un déversement :
  - ⇒ URGENCE:\PIU\Lois et politiques nationales\Politique nationale sur les oiseaux et les espèces en peril.pdf
- 6. Documents en développement au national : Urgences:\National Emergency Response Working Group\PDFs des documents préliminaires

## Résumé du protocole pour les opérations de capture, transport, réhabilitation et euthanasie

#### Capture des oiseaux :

La méthodologie suivante est tirée du Plan d'opération pour l'inventaire, l'effarouchement et la capture de la faune aviaire lors de déversements d'hydrocarbures, Fondation Les oiseleurs du Québec inc. Décembre 2010 (URGENCES:\PIU\Volet effarouchage et capture (FOQ)\ Plan d'opération FOIQ 2011-02-07.doc). La récupération d'oiseaux requiert un minimum d'équipement, identifié à l'annexe 1 du Plan. Tout cet équipement est entreposé chez SIMEC (organisme responsable de récupération pour les compagnies pétrolières) et serait acheminé rapidement sur les lieux du déversement, au besoin.

#### Matériel indispensable :

Permis!!!

véhicule avec boite fermée pour transporter les oiseaux vers le centre de nettoyage, éviter un délai d'attende pour les oiseaux de + de 30 min dans le véhicule;

Radio/cellulaire:

Bateau zodiac ou à fond plat avec moteur à pied court;

Mustang;

Puise à long manche;

Boites de carton (style vétérinaire) + isolant pour garder les oiseaux capturés;

Gants de caoutchouc;

Bottes/cuissardes/waders?

Méthode: Une équipe (2 personnes) au sol avec le véhicule et une équipe en bateau. L'équipe au sol s'avance lentement vers les oiseaux en difficulté en tentant de leur bloquer l'accès à l'eau. Si les manœuvres exigent qu'on se mette à l'eau, on évitera de s'aventurer à des profondeurs excessives (plus de 0,5 m) ou dans les endroits où les vagues sont fortes. Dans ces cas particuliers, on laissera à l'équipe en bateau le soin de procéder à la capture. Les oiseaux capturés sont placés individuellement dans des boîtes en carton. Sur la boîte, où l'on aura préalablement fait des trous pour que les oiseaux puissent respirer, on prendra soin d'indiquer: l'espèce d'oiseau capturé, la date, l'heure, l'endroit ainsi que le degré de contamination à savoir: légèrement, moyennement ou très contaminé:

Légèrement : présence de taches sur les pieds, les pattes ou le corps. Seules les plumes de contour sont huilées et le

duvet est sec.

Modérément : ces oiseaux présentent des endroits sur le plumage où l'huile a pénétré jusqu'à la peau.

Très: plus de 50 % du corps est recouvert d'huile. Les plumes de contour et le duvet sont touchés.

Les oiseaux capturés seront examinés régulièrement afin de s'assurer que les conditions de garde sont adéquates et de vérifier la santé des oiseaux et s'ils ont besoin d'eau ou de nourriture.

### Euthanasie et réhabilitation des oiseaux :

Tous les oiseaux morts et vivants contaminés selon les catégories de contamination « modérément » ou « très » décrites ci-dessus seront euthanasiés pour fin d'analyse, si cette option est sélectionnée par la partie responsable (point 4.6.3 page 1). Ces oiseaux seront amenés au laboratoire d'André Dallaire au Centre québécois sur la santé des animaux sauvages (CQSAS) à St-Hyacinthe. Les personnes transportant les oiseaux doivent avoir un original du permis sci. Les oiseaux reçus vivants seront euthanasiés par un vétérinaire, soit par injection de T61, soit par dislocation cervicale si l'euthanasie doit être réalisée en région en l'absence d'un vétérinaire. Les oiseaux capturés en région seront euthanasiés sur place et réfrigérés ou congelés pour leur transport vers le CQSAS.

Un **échantillon de sang** pourra être pris sur les oiseaux vivants par des personnes compétentes pour fin d'analyse sur les hématocrites et réaliser une électrophorèse des protéines. Les résultats serviront pour bâtir un protocole éventuel de triage pour la réhabilitation des oiseaux (Lynn Miller, Le Nichoir).

Les oiseaux capturés qui seront réhabilités (oiseaux migrateurs touchés classés « légèrement contaminés » ou d'une espèce en péril), ou tous les oiseaux vivants selon option sélectionnée par la partie responsable, point 4.6.3) seront amenés par le personnel de la Fondation les Oiseleurs soit à La Clinique des oiseaux de proie de la Faculté de médecine vétérinaire de Saint-Hyacinthe, soit au centre de réhabilitation Le Nichoir. S'assurer que les différents intervenants ont une copie du permis approprié.